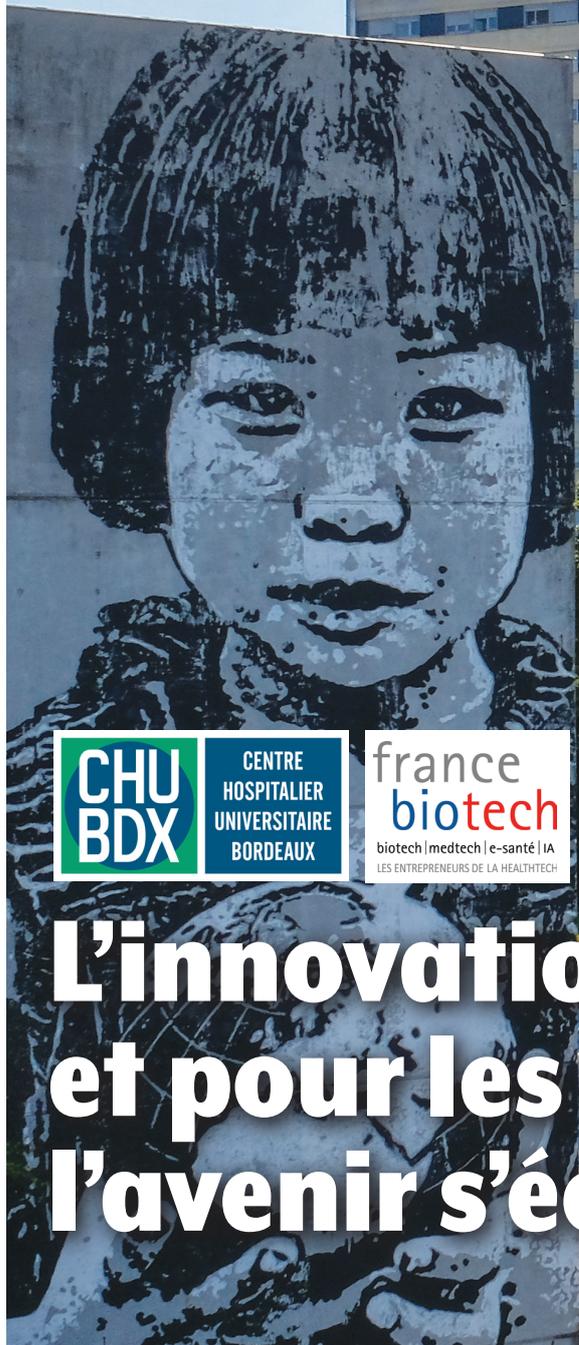


Hospitalia

Le magazine de l'Innovation hospitalière



**CHU
BDX**

CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

france
biotech
biotech | medtech | e-santé | IA
LES ENTREPRENEURS DE LA HEALTHTECH

**L'innovation par
et pour les soignants :
l'avenir s'écrit aujourd'hui**

L'innovation paramédicale, un challenge sous conditions

Si l'environnement du développement des nouvelles technologies rencontre à point nommé le professionnalisme de paramédicaux engagés, volontaires et motivés, il reste toutefois à modéliser, structurer et construire des méthodes, des partenariats, des organisations qui permettent à l'innovation de germer au quotidien chez les professionnels paramédicaux.

Par Brigitte FEUILLEBOIS, Conseillère experte des professions paramédicales au ministère de la Santé, porte-parole européenne des professions infirmières

Laurence LAIGNEL, Directrice des soins au CHU d'Angers et présidente de l'Association Française des Directeurs des Soins (AFDS)

Ludivine VIDELOUP, Infirmière en pratique avancée et présidente de l'Association Nationale Française des Infirmier.e.s en Pratique Avancée (ANFIPA)

L'importance du plaidoyer infirmier à l'échelle nationale et internationale

La pandémie de COVID-19 a largement rappelé et renforcé la place centrale des infirmiers pour le système de santé français et européen ainsi que leur capacité à s'organiser pour répondre aux besoins des populations. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a proposé dans son rapport la création d'un poste de « *responsable des soins infirmiers* » au cœur même de l'administration centrale. Celui-ci doit permettre un encadrement optimisé de la profession infirmière, en introduisant la vision de la profession non seulement lors des discussions stratégiques et politiques au niveau national, mais aussi à l'échelle européenne et à l'international. Cela vise également à engager les gouvernements à intégrer ce type de profil au même titre que des représentants d'autres professions de santé.

Avec la nomination depuis plus d'une année de Brigitte Feuillebois auprès de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), les politiques publiques en matière d'offre de soins peuvent désormais compter sur une vision pragmatique du *réel* – l'approche globale et concrète des soins. Il s'agit d'une reconnaissance politique concrète de la profession infirmière et de son rôle, associée à l'évolution progressive et sa place grandissante au sein de l'écologie des professions de santé. L'une des principales missions d'un tel poste est de faire connaître et reconnaître aux différents responsables politiques, gouvernementaux, l'étendue du rôle et les respon-

sabilités inhérentes et portées par les infirmiers. Incontestablement, il s'agit d'une avancée marquante en faveur de la reconnaissance de la communauté infirmière comme étant désormais un partenaire immanquable au sein de l'institution politique. L'incarnation de ce rôle, porté par une forme de *leadership* et d'innovation dans ce nouveau champ à investir durablement, souligne son caractère engageant.

C'est dans cet esprit que pourra surgir une vraie politique d'innovation paramédicale, autant sur le plan national qu'à l'échelle régionale et locale, au cœur même des structures hospitalières et auprès des professionnels libéraux.

Faire surgir l'innovation à l'hôpital

L'innovation paramédicale au quotidien nécessite plusieurs conditions permettant son développement. D'une part, le contexte, la motivation, la temporalité nécessaires à la créativité, aux changements, aux opportunités nouvelles s'inscrivent dans l'exercice au quotidien des paramédicaux et doivent donc provenir de celui-ci, dans un contexte de ressources contraintes. D'autre part, l'environnement politique, organisationnel, la sensibilisation propice au développement de connaissances et de compétences sont aussi des facteurs de développement de l'innovation. Dans un contexte hospitalier, le directeur des soins possède un rôle essentiel dans l'expression et la structuration de la politique d'innovation. Celle-ci se décline dans les orientations spécifiques du projet de soins mais également dans le projet d'établisse-



Brigitte FEUILLEBOIS,
Conseillère experte des professions
paramédicales au ministère de la
Santé, porte-parole européenne
des professions infirmières



Laurence LAIGNEL,
Directrice des soins au CHU d'An-
gers et présidente de l'AFDS



Ludvine VIDELOUP,
Infirmière en pratique avancée
et présidente de l'ANFIPA

ment. Cette structuration au travers d'une politique formalisée et lisible permet aux professionnels de connaître les acteurs à solliciter lorsqu'ils ont le souhait d'interroger un nouveau possible, de résoudre un questionnement de pratiques professionnelles, d'organisation ou encore lorsqu'ils veulent partager des idées non conventionnelles.

Lorsque l'établissement est un CHU, le lien entre la coordination des soins et la Direction de la recherche et de l'innovation (DRCI) est un atout formidable de structuration. La structuration institutionnelle peut alors soutenir ces initiatives par de la méthodologie, des accompagnements financiers ou des mises en relation avec des entrepreneurs quand cela est nécessaire. Cette dynamique, développée dans la politique médicale, commence à essaimer chez les paramédicaux. L'innovation trouve son essence dans un sujet de recherche ou dans une problématique perçue dans les organisations ou dans les prises en charge. Ce repérage, cette expression doivent pouvoir trouver une écoute pour être travaillés et approfondis en vue de trouver une solution qui peut être innovante.

Suivant les recommandations du Livre blanc formalisé par le réseau des coordonnateurs de la recherche paramédicale des CHU, de nombreuses coordinations des soins ont créé une commission de la recherche paramédicale et de l'innovation. Cette commission se révèle être un outil de coordination, de structuration et de soutien. Elle peut regrouper les profes-

sionnels chercheurs ou ayant un projet de recherche, mais pas seulement. Au-delà de la recherche pure, c'est aussi un lieu d'échanges et de partage autour des pratiques des soins, des questionnements divers. La commission peut être un des lieux de créativité et de prospective d'innovations car elle est l'endroit où s'expriment les questionnements autour des pratiques professionnelles.

Au-delà de la politique de soins conduite par les directeurs des soins, une acculturation des managers de santé, cadres de santé et cadres supérieurs de santé, est nécessaire. Même si les études des métiers paramédicaux incluent dans leurs enseignements des sensibilisations à la recherche et à l'innovation, il n'en demeure pas moins que cette culture mérite d'être encore accompagnée, renforcée pour être développée. Il nous faut donc poursuivre l'apport de connaissances sur les démarches de recherche et d'innovation. Il nous faut créer les contextes favorables à l'expression de la motivation et de sa mise en œuvre concrète sur le terrain, par des politiques managériales et de soins incluant des possibilités de sortir des organisations habituelles pour permettre à la question ou à l'envie d'émerger. En effet, les organisations de soins paramédicales, dans un contexte de recrutement difficile, centralisent ces énergies sur la réponse immédiate aux besoins des patients. Les contraintes organisationnelles imposent un quotidien centré sur le fonctionnement des services respectant les compétences au lit du patient. Pour permettre l'innovation,

il est donc nécessaire d'autoriser et de susciter dans la ligne managériale paramédicale cette réflexion, ce repérage de talents, la conduite d'analyse de pratiques qui fait émerger les questions en lien avec la pratique du quotidien. Ce sont elles qui engendrent le possible de faire autrement, de sortir des habitudes et d'innover.

Par ailleurs, partager les réussites, les projets en cours, les moyens mis en œuvre entre les établissements d'un même GHT, d'un même réseau de recherche, créer du partage et du collectif pour transmettre le possible est aussi un moyen de renforcer cette dynamique de plus en plus présente dans les établissements de santé. Le numérique, l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies au travers du soin connecté, l'évolution des métiers avec les infirmières de pratiques avancées, les projets de restructuration ou de construction, sont autant de possibles à potentialiser comme des leviers de soutien au développement de l'innovation.

Ce déploiement passe aussi par du temps accordé aux professionnels concernés et donc par des financements dédiés. Les structurations financières co-entrepreneuriales avec les établissements de santé sont orientées depuis longtemps sur les projets médicaux, il nous faut donc imaginer un parallélisme des formes possibles sur des projets paramédicaux. Il y a du possible à exploiter, à renforcer sur le plan conceptuel, culturel, organisationnel et financier pour permettre aux managers de santé de sortir des modalités ●●●



●●● managériales habituelles, parfois contraintes ou rigides, pour apporter des ouvertures organisationnelles créatrices à tous les niveaux.

Ces perspectives sont vivifiantes et porteuses de sens et de professionnalisme. Nul doute qu'elles renforceront le raisonnement clinique, la performance des soins prodigués aux patients et qu'elles pourront être sources d'attractivité et de fidélisation. L'innovation est donc un axe important du projet managérial institutionnel et de la coordination des soins, mais également un enjeu fort pour la ligne managériale paramédicale car elle est un levier extraordinaire de qualité de vie au travail, de travail en pluridisciplinarité et de réponse aux besoins en soins des usagers.

L'infirmière en pratique avancée, clé de voûte du développement de l'innovation paramédicale ?

En France, les textes établissant la profession d'infirmier en pratique avancée (IPA) sont parus en 2018 et nous estimons, aujourd'hui, qu'il y a 2 500 IPA diplômés sur le territoire national. L'IPA est un maillon du système de santé qui va permettre d'accorder un temps d'écoute plus important aux patients avec des consultations plus longues (environ 45 min), qui va faciliter les suivis en étant un acteur supplémentaire, qui va optimiser

certains temps soignants précieux dans le contexte actuel. Les IPA exercent une pratique fondée sur des preuves. L'augmentation de leur autonomie est surtout vectrice d'une meilleure complémentarité pour tenter de rendre les suivis plus efficaces.

En outre, les IPA participent au développement des collaborations interprofessionnelles dans le domaine de la santé. Le travail du quotidien se fait en étroite collaboration pour offrir des soins complets et coordonnés aux patients. Cela permet une approche plus holistique de la prise en soin, en mettant l'accent sur la prévention, la promotion de la santé et la gestion des maladies chroniques.

La parution de la loi Rist aura un impact positif sur l'accès aux soins des usagers. Autre apport majeur du métier, le recours aux IPA va faciliter et simplifier certains parcours complexes associés à des difficultés propres de certains territoires. Il est primordial que les réflexions puissent partir des besoins exprimés par les patients, pour que ces innovations leur apportent des bénéfices au sein de leurs parcours de soins. L'innovation émerge en effet de la nécessaire évolution des compétences face aux nouveaux besoins exprimés par les patients et la demande d'évolution des pratiques, demandée de longue date par les infirmiers. La pratique

avancée a participé à une réflexion plus globale d'une montée en compétences des infirmiers. Il existe un champ des possibles important pour proposer et innover dans les pratiques quotidiennes.

La présidente du Conseil international des infirmières (CII), Annette Kennedy, a déclaré « *que le temps est venu pour les infirmières d'affirmer leur leadership* », que « *les soins infirmiers ont un grand potentiel et une grande valeur s'ils sont utilisés à bon escient pour enfin donner corps à l'idée de la santé pour tous* ». L'introduction de l'infirmier en pratique avancée en France est porteuse de changements et d'innovations organisationnelles. Cette profession va améliorer l'accès aux soins, réduire les délais d'attente et encourager la collaboration interprofessionnelle pour une prise en charge plus complète des patients.

Il nous faut, maintenant, valoriser les bonnes pratiques en les accompagnant et en les équipant, de manière à les faire partager pour pouvoir déployer les nombreuses compétences des IPA. Partager nos réussites et démontrer les bienfaits sont des défis quotidiens pour que la pratique avancée puisse continuer son développement au sein des équipes pluridisciplinaires, et que la population puisse s'emparer de ce nouvel accès aux soins. ●

Hospitalia

Le magazine de l'Innovation hospitalière

Abonnez-vous

sur www.hospitalia.fr

Ou renvoyer le bulletin ci-dessous

OUI Je m'abonne à
Hospitalia Magazine

- Un an au prix de 49 € TTC
 Deux ans au prix de 79 € TTC

Bulletin d'abonnement à renvoyer
accompagné de votre règlement à :

Hospitalia
Immeuble Newquay B
13 rue Ampère
35800 Dinard

Mode de règlement :

- Par chèque
 Par virement

IBAN : FR76 3006 6106 4100 0105 6270 166
BIC : CMCIFRPP

- À réception de facture

Tél : 02 99 16 04 79

email : abonnement@hospitalia.fr

Nom / Prénom

Hôpital / Société

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

email